

LE CAMPI

SALABERRY-DE-VALLEYFIELD



LE MOT DU MAIRE



Miguel Lemieux

Miguel Lemieux
Maire

Chères citoyennes, chers citoyens,

Le 15 décembre dernier, en séance extraordinaire, nous avons procédé à l'adoption du budget de fonctionnement 2021 de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield et de son programme triennal d'immobilisations pour les années 2021, 2022 et 2023.

Avec ce nouveau budget, la Ville poursuit sa stratégie de choix responsables avec l'objectif de maintenir l'offre de services de qualité à sa population tout en assurant la continuité de son développement économique qui, faut-il le mentionner, est en effervescence.

Compte tenu de la rigueur avec laquelle la planification de ce budget a été réalisée, le conseil municipal est fier de déposer un budget équilibré et responsable.

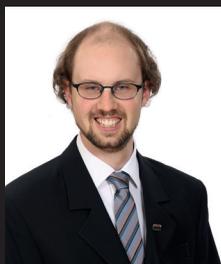
Retour sur l'année 2020

L'année 2020 aura bien évidemment été marquée par cette pandémie inattendue qui perdure depuis déjà 10 mois. Comme beaucoup d'organisations aux prises avec cette réalité, la Ville a dû réviser la planification de ses projets, de ses échéanciers, revoir ses méthodes de travail et ajuster ses budgets en fonction des impératifs de santé publique.

VOS CONSEILLERS MUNICIPAUX



Lyne Lefebvre
Quartier Grande-Île



Jason Grenier
Quartier Nitro



Jean-Marc Rochon
Quartier Georges-Leduc



France Chenail
Quartier Champlain



Guillaume Massicotte
Quartier De La Baie



Jacques Smith
Quartier Robert-Cauchon



Patrick Rancourt
Quartier Jules-Léger



Normand Amesse
Quartier Saint-Timothée



PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 16 février, 19 h
Télédiffusion sur NousTV Câble 13

Certains secteurs ont été passablement affectés et continueront malheureusement de l'être pendant un bon moment encore. En ce qui nous concerne, ceux liés aux loisirs, aux sports et à la culture sont les plus durement touchés par les restrictions liées à la pandémie. Cela a eu et aura dans l'année à venir des conséquences notables sur nos capacités budgétaires.

En revanche, deux éléments nous ont permis d'éviter la catastrophe : la subvention spéciale liée à la pandémie versée par le gouvernement du Québec et la vigueur soutenue de notre

développement économique. En effet, en dépit des circonstances particulières, l'année 2020 aura encore une fois été marquée par des investissements de grande envergure de la part de différents promoteurs, et ce, tant dans les secteurs résidentiel, commercial, qu'industriel.

Pour plus de détails sur les projets réalisés au courant de l'année 2020, vous pouvez consulter le «Bilan annuel des réalisations» que nous avons distribué au courant du mois de décembre. Le document est également disponible sur le site Web de la Ville.



BUDGET

2021

Le budget 2021 s'élève à 88 653 702 \$, soit une hausse de 4,87%.

Une très grande partie de cette hausse est en lien direct avec des dépenses dites « incompressibles ». Ainsi, outre les salaires et les charges sociales qui sont régis par des conventions et des protocoles, le renouvellement de plusieurs contrats et ententes de services arrivés à échéance s'est avéré beaucoup plus coûteux qu'au cours des dernières années.

Nous avons dû, par exemple, composer avec une hausse de :

- 1 146 000 \$ des coûts des différentes collectes des matières résiduelles ▲20%
- 260 000 \$ du coût de nos assurances ▲133%
- 257 000 \$ du coût des services pour la desserte policière de la Sûreté du Québec ▲4,5%
- 254 000 \$ des coûts de déneigement ▲7,1%
- 213 000 \$ du coût de la disposition des boues d'épuration ▲47%

Il s'agit ici de hausses significatives sur lesquelles le conseil n'a que peu ou pas du tout de prise.

Le conseil doit également prévoir des sommes considérables pour éponger les pertes passées et celles à venir des infrastructures sportives campivallensiennes, qui sont privées de revenus en raison de la pandémie pour une période encore inconnue. Ces pertes seront considérables et la presque totalité de la subvention gouvernementale d'urgence versée pour l'année 2021 pourrait devoir y être consacrée.

Parmi les autres dépenses, notons l'affectation d'un montant de 377 000 \$

pour compléter le financement des élections municipales, qui auront lieu en novembre 2021. Le conseil a aussi choisi de continuer d'investir massivement dans le resurfaçage de plusieurs de nos rues situées dans tous les secteurs de la ville.

Sur une note plus positive, le niveau peu élevé des taux d'intérêts sur le marché obligataire fait baisser nos frais de financement. Cela permettra d'atténuer légèrement l'impact des nombreuses hausses identifiées dans les autres secteurs.



PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

2021-2022-2023

Le programme triennal d'immobilisations (PTI) constitue un outil de planification des principaux investissements devant être amorcés au cours des trois prochaines années. Ces projets sont déterminés en tenant compte des priorités de développement et des ressources financières disponibles. Son adoption confirme l'intention par le conseil de la réalisation des projets souhaités.

Certains projets figurent au PTI sous réserve de l'approbation gouvernementale, des procédures légales liées à la consultation et l'approbation des citoyens et de la confirmation des subventions visant une partie de leur financement.

Le Programme triennal d'immobilisations (PTI) 2021-2022-2023 totalise 96 880 000 \$ et intègre 37 projets dont 34 280 000 \$ sont prévus spécifiquement pour l'année 2021.

Principaux projets prévus pour 2021

Rénovation des infrastructures – rue Jacques-Cartier et boulevard Sainte-Marie	1 000 000\$
Remplacement ozoneurs – usine de filtration	2 500 000\$
Rénovation des infrastructures – secteur Élisabeth-Monette phase II	6 900 000\$
Rénovation des infrastructures – rue Marleau	1 700 000\$
Conversion de l'éclairage au LED	1 800 000\$
Infrastructures municipales – rue Marie-Curie	1 900 000\$
Prolongement des infrastructures – rue de la Barrière	2 300 000\$
Prolongement des rues Lecompte et de la Traversée	800 000\$
Réaménagement routier – boul. Sainte-Marie (de Jacques-Cartier à des Érables)	2 000 000\$
Pavage de nouvelles rues	800 000\$
Développement du réseau cyclable – phase III	1 000 000\$
Canal d'énergie – secteur La Baie	1 700 000\$
Agrandissement du garage municipal	3 500 000\$
Réfection des berges – baie Saint-François	1 000 000\$
Remplacement des appareils respiratoires des pompiers	700 000\$
Resurfaçage	1 050 000\$

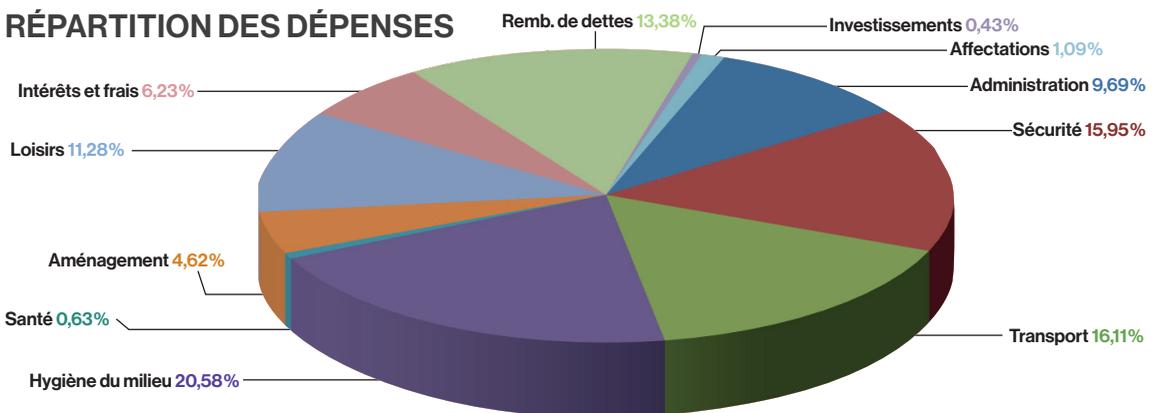
Le financement des investissements pour 2021 est réparti de la façon suivante :

Emprunts à long terme	17 680 000 \$
Répartitions aux riverains bénéficiaires	8 150 000 \$
Subventions	6 930 000 \$
Excédent affecté	1 000 000 \$
Budget de fonctionnement	380 000 \$
Autres sources	140 000 \$

DÉPENSES

	2020	2021	Variations
Administration générale	8 139 251	8 607 581	468 330
Sécurité publique	13 530 545	14 163 409	632 864
Transport	13 627 290	14 305 543	678 253
Hygiène du milieu	16 745 076	18 279 541	1 534 465
Santé et bien-être	477 891	562 731	84 840
Aménagement, urbanisme et développement	3 498 159	3 953 348	455 189
Loisirs et culture	9 701 764	10 021 355	319 591
Intérêts et frais	6 031 006	5 532 693	(498 313)
Remboursement de dettes	11 313 123	11 878 610	565 487
Investissements	371 792	382 525	10 733
Affectations	1 097 832	966 426	(131 406)
Grand total	84 533 729	88 653 762	4 120 033

RÉPARTITION DES DÉPENSES



TAUX DE TAXE

Taux de taxe foncière (du 100 \$ d'évaluation)		
	2020	2021
Immeubles résidentiels	0,8204	0,8229
Immeubles de 6 logements et plus	0,8253	0,8278
Immeubles non résidentiels	1,8832	1,8857
Immeubles industriels	2,4572	2,4597
Terrains vagues desservis	1,6408	1,6458
Immeubles agricoles	0,8204	0,8229

Dettes - Anciens secteurs		
	2020	2021
Salaberry-de-Valleyfield	0,0079	0,0033
Saint-Timothée	0,0001	0,0002
Grande-Île	0,0007	0,0001

TARIFS À L'UNITÉ

Eau	2020	2021	Épuration	2020	2021
Résidentiel et commercial	185,00	182,00	Résidentiel et commercial	194,00	202,00
Chambre	47,00	46,00	Chambre	49,00	51,00
Piscine creusée	48,00	48,00	Recyclage	2020	2021
Piscine hors terre / semi-creusée	34,00	34,00	Résidentiel	49,00	55,00
Ordures	2020	2021	Chambre	13,00	14,00
Résidentiel	154,00	171,00	Commercial	98,00	110,00
Chambre	39,00	43,00	Organique	2020	2021
Commercial	308,00	342,00	Résidentiel	68,00	70,00
Gestion animale	2020	2021	Chambre	17,00	18,00
Résidentiel et commercial	24,00	23,00	Commercial	136,00	140,00
Chambre	6,00	6,00	Total	2020	2021
			Résidentiel	674,00	703,00
			Commercial	945,00	999,00
			Commerce dans une résidence	236,25	249,75

	2020	2021	Variations
TAXE FONCIÈRE			
Immeubles résidentiels	24 152 508	24 699 460	546 952
Immeubles de 6 logements et plus	2 877 254	2 926 994	49 740
Terrains vagues desservis	1 426 567	1 378 551	(48 016)
Immeubles commerciaux	12 785 520	12 909 610	124 090
Immeubles industriels	4 315 682	4 217 867	(97 815)
Immeubles agricoles	1 228 408	1 228 288	(120)
Répartitions locales	240 896	115 235	(125 661)
Sous-total	47 026 835	47 476 005	449 170
TARIFS			
Eau	6 105 935	6 080 716	(25 219)
Déchets	3 651 208	4 134 112	482 904
Recyclage	1 179 259	1 343 989	164 730
Organique	1 637 086	1 710 528	73 442
Assainissement	6 260 062	6 307 466	47 404
Gestion animalière	544 976	530 208	(14 768)
Répartitions	1 646 650	1 889 784	243 134
Autres	378 748	302 731	(76 017)
Sous-total	21 403 924	22 299 534	895 610
En lieu de taxes	2 967 023	3 037 367	70 344
Subventions	2 453 905	3 237 146	783 241
Services rendus	2 943 347	2 696 345	(247 002)
Autres recettes	7 733 695	8 498 630	764 935
Affectation du surplus	5 000	1 408 735	1 403 735
Grand total	84 533 729	88 653 762	4 120 033

REVENUS - RÉPARTITION DE LA TAXE FONCIÈRE ET DES TAXES DE SERVICES

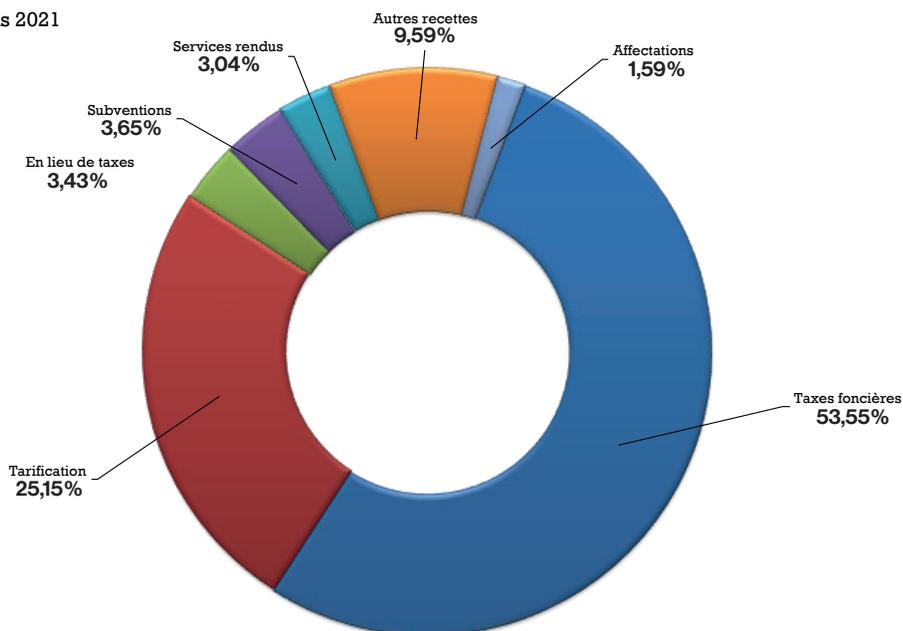
TAXE FONCIÈRE

Résidentiel	52,03%	Agricole	2,59%
Commercial	27,19%	Répartition	0,24%
Industriel	8,88%	Terrains vacants	2,90%
6 logements et plus	6,17%		

TARIFS

Eau	27,27%	Répartitions	8,47%
Déchets	18,54%	Assainissement	28,28%
Recyclage	6,03%	Gestion animalière	2,38%
Organique	7,67%	Autres	1,36%

Revenus 2021



BLOG-NOTES



HORAIRE

Écocentre

Nouveau : ouvert le dimanche toute l'année!

Horaire d'hiver : jusqu'au 31 mars

8 h 30 à 16 h, du jeudi au dimanche.

Services municipaux

Vérifiez toujours avant de vous déplacer : les services municipaux adaptent l'accès aux bâtiments en fonction des conditions sanitaires. Privilégiez les services en ligne et par téléphone.

Horaire et coordonnées des services municipaux :

ville.valleyfield.qc.ca/services-municipaux

STATIONNEMENT DE NUIT

Interdit : jusqu'au 1^{er} avril inclusivement dans les rues et places publiques, entre minuit et 6 h, sauf autorisation spécifique accordée par la municipalité.

Informez-vous quotidiennement afin de connaître l'autorisation ou la restriction en vigueur.

 ville.valleyfield.qc.ca/stationnement-de-nuit

 Ligne INFO-Neige 450 373-NUIT (6848)

 Tweet quotidien

 Recevez un avis sur votre cellulaire :
ville.valleyfield.qc.ca/vit

ABRI D'AUTO TEMPORAIRE

Autorisé : du 1^{er} novembre au 1^{er} mai

La structure doit être conforme au règlement de zonage.

Service de l'urbanisme et des permis : 450 370-4310

REPÈRES DE DÉNEIGEMENT (balises à neige)

Autorisé : du 1^{er} novembre au 1^{er} avril

Des repères de déneigement peuvent être plantés s'ils sont situés à plus de 50 centimètres du pavage ou de la bordure. Il est prudent d'identifier les structures (muret, clôture, escalier, perron, etc.).

PATINOIRES ET GLISSADES

Le site Web de la Ville est mis à jour quotidiennement pour indiquer si les patinoires ou les glissades sont ouvertes ou fermées. En tout temps, les mesures sanitaires doivent être respectées. Les patinoires ont une capacité restreinte, selon les paliers d'alerte du gouvernement.

 ville.valleyfield.qc.ca/patinoires

 ville.valleyfield.qc.ca/glissade



SALABERRY-DE-VALLEYFIELD
CAPITALE RÉGIONALE DU SUROÏT

LE BOTTIN DE LA VILLE

ACCUEIL.....450 370-4300

Bibliothèque Armand-Frappier..... 450 370-4860

Cour municipale.....450 370-4810

ÉCOCENTRE450 370-4820

Greffe et affaires juridiques450 370-4304

Perception des taxes450 370-4330

SÉCURITÉ INCENDIE450 370-4750

Service récréatif et communautaire450 370-4390

Services animaliers 450 377-2428
(licences pour chiens et chats)

STATIONNEMENT DE NUIT..... 450 373-NUIT (6848)

TRAVAUX PUBLICS - REQUÊTES.....450 370-4820

(animaux nuisibles, errants ou morts, bris, collecte des ordures, déneigement, environnement, recyclage et plaintes, disponible 24 h/24 h)

Urbanisme et permis450 370-4310
(construction, rénovation, piscine, arbre et abri d'auto)

Urgence et ambulance..... 9-1-1



Vous désirez connaître les activités se déroulant dans la ville? Recevez un courriel chaque vendredi.

Pour s'abonner gratuitement :
ville.valleyfield.qc.ca/infolettre

LORS D'UNE SITUATION D'URGENCE MAJEURE, SYNTHONISEZ LA RADIO LOCALE MAX 103,1 FM



SAM VITO 

INSCRIPTION :

ville.valleyfield.qc.ca/vit

450 370-4533

Ce bulletin municipal est publié par le Service des communications et des relations publiques de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield et est distribué dans tous les foyers de son territoire. Tirage : 22 000 copies.